



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 21 octobre 2014

SIAL 2014 :

Le guide « Où exporter en 2015 » d'UBIFRANCE donne aux entreprises agroalimentaires le cap des marchés à cibler

L'agroalimentaire est l'une des locomotives de la France à l'export. Avec 9,7 milliards d'euros d'excédent commercial sur l'année flottante juillet 2013/juin 2014, la filière française est reconnue dans le monde. Mais le marché agroalimentaire mondial évolue. Si le continent européen reste le premier débouché de la France, la croissance atone de la zone euro doit pousser les entreprises exportatrices françaises à s'intéresser à des marchés plus dynamiques mais aussi plus lointains. Sans délaissier leurs acquis sur les marchés proches, elles ne peuvent ignorer les progressions significatives enregistrées par l'agroalimentaire français sur des marchés peu traditionnels et parfois ignorés. C'est fort de ce constat qu'UBIFRANCE, l'Agence française pour le développement international des entreprises, publie à l'occasion du SIAL 2014 son guide « Où exporter en 2015 ? », disponible en accès libre.

L'année 2014 a été marquée par des évolutions fortes sur le marché mondial de l'agroalimentaire. Les turbulences qu'a connu la filière imposent de regarder le marché mondial d'un œil neuf. Plusieurs pays, en Asie, en Europe centrale ou dans le Golfe recèlent des opportunités parfois ignorées des entreprises françaises. D'autres, notamment en Europe, connaissent toujours une croissance faible mais affichent des potentiels prometteurs sur certains segments qui justifient le maintien de l'intérêt pour ces marchés de proximité. Pour aider les dirigeants et responsables export des entreprises agroalimentaires à prendre en compte ces évolutions et ajuster leur stratégie à l'international, UBIFRANCE met à leur disposition « Où exporter en 2015 ? », en partenariat avec le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF), Bpifrance, Coface, l'ANIA, CNPA, Adamas, Crédit Agricole, Nutri Marketing et SDV.

UBIFRANCE a mobilisé ses experts agroalimentaires basés dans 34 pays afin d'étudier les opportunités commerciales de chacun d'entre eux. De l'Allemagne à la Thaïlande, en passant par la Chine, l'Arabie Saoudite, le Canada ou encore le Brésil, chaque marché est passé au crible pour donner un cap aux PME et ETI agroalimentaires françaises qui souhaitent se lancer, ou trouver de nouveaux relais de croissance à l'export.

Plus ambitieux que les éditions précédentes, « Où Exporter en 2015 ? » propose en préambule 12 clés pour comprendre l'évolution des échanges agroalimentaires mondiaux et la position de la France. En outre, chaque grande famille de l'agroalimentaire fait l'objet d'une analyse globale permettant d'identifier rapidement les zones de croissance de la demande mondiale avant de s'intéresser de manière plus précise à chaque marché. Ce sont ainsi 8 fiches synthétiques des Vins et Spiritueux aux équipements agroalimentaires qui ont été rédigées par les experts d'UBIFRANCE.

Au-delà de cette approche sectorielle de la place de la France sur le marché mondial de l'agroalimentaire, le « GPS de l'export » d'UBIFRANCE analyse les perspectives des principaux marchés extérieurs porteurs pour l'offre française :

- Les 19 premiers clients de la France que sont nos grands partenaires de l'Union Européenne et les grands pays de l'OCDE sur lesquels nos positions doivent être confortées, mais également des pays tels que Singapour ou l'Arabie Saoudite où les positions françaises sont désormais bien ancrées,
- Les 15 « outsiders » incontournables, constitués des pays prometteurs qui présentent un fort développement de leur consommation et des marchés lointains, à fort pouvoir d'achat,

« La France bénéficie d'une image et d'un savoir-faire reconnu dans le domaine agroalimentaire. La réputation de notre gastronomie est une référence incontournable à l'export, notamment sur des marchés à forte croissance où les classes moyennes, très sensibles aux produits gourmets, se développent rapidement », analyse Muriel Pénicaud, Directrice Générale d'UBIFRANCE et Présidente de l'Agence Française pour les Investissements Internationaux (AFII). « La référence France, c'est aussi un gage de qualité et de garantie de traçabilité, que ce soit dans le domaine de la sécurité alimentaire ou encore des équipements pour l'industrie. Nous avons cet avantage concurrentiel. C'est une carte qu'il faut jouer ».

L'étude « Où exporter en 2015 ? » est disponible en libre accès sur le site www.ubifrance.fr à l'adresse suivante : <http://www.ubifrance.fr/boulangerie-patisserie-epicerie-divers/001B1307145A+agroalimentaire-ou-exporter-en-2015-.html>

Le réseau agroalimentaire d'UBIFRANCE, qui a réalisé près de 4000 accompagnements d'entreprises à l'international en 2013, met à la disposition des entreprises exportatrices françaises l'expertise pays/secteur de ses 215 collaborateurs multiculturels, experts de l'agroalimentaire, dont 163 à l'étranger.

Contact presse :

UBIFRANCE : Clément Moulet – Tel : 01 40 73 35 31 – Courriel : clement.moulet@ubifrance.fr

A propos d'UBIFRANCE :

UBIFRANCE, l'Agence française pour le développement international des entreprises, est un établissement public industriel et commercial. Elle est en cours de rapprochement avec l'AFII, l'Agence Française pour les Investissements Internationaux.

UBIFRANCE dispose d'un réseau de plus de 1400 collaborateurs multiculturels en France et dans le monde - 80 bureaux présents dans 70 pays - dédié à l'accompagnement des PME et ETI à l'export.

UBIFRANCE est également le gestionnaire de la formule V.I.E (Volontariat International en Entreprise).
www.ubifrance.fr